



Sixième congrès de l'AMSE

Rabat 15 et 16 juin 2012

Assemblée générale électorale

Procès verbal

L'Association Marocaine de Sciences Economiques a tenu son sixième congrès annuel le vendredi 15 et le samedi 16 juin 2012 à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Mohammed V-Agdal (Bd des Nations unies, Agdal, Rabat).

Au cours du congrès, après adoption du rapport d'activité et la validation du rapport financier l'assemblée générale a procédé à :

- une modification du règlement intérieur ;
- l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

1. Assemblée générale électorale

1.1. Rapport d'activité et rapport financier

- Deux rapports d'activité ont été présentés : rapport d'activité (juin 2011-juin 2012) et rapport d'activité du mandat 2008-2012.
- Ainsi que deux rapports financiers : juin 2011-juin 2012 et juin 2008-juin 2012

Les rapports d'activité et les rapports financiers ont été présentés par Noureddine El Aoufi et Kamal Tazi, respectivement président et trésorier de l'Association.

La discussion générale a porté, notamment, sur les différents « points de bilan » soulignés dans le rapport du mandat écoulé :

- L'impact des activités de l'AMSE au-delà du cercle restreint de ses membres ;
- Les « productions » scientifiques et les comptes rendus des activités organisées ;
- l'ouverture sur des sujets considérés par certains intervenants comme aux lisières de l'objet strict de l'association ;
- la stratégie de l'AMSE et le plan d'action pour le prochain mandat ;
- la perspective de diversifier les instruments et les supports de communication (site, vidéos, etc.)

A l'issue de cette discussion, l'AG a adopté et validé les rapports présentés.

1.2. Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration sortant a soumis à l'AG deux amendements du règlement intérieur : (i) le premier concerne l'assouplissement des « Conditions d'éligibilité » (article 6.1. du règlement intérieur) de « quatre années d'ancienneté » : « Avoir une ancienneté de quatre années au moins au sein de l'AMSE en tant que membre, *sauf pour les doctorants* » (l'amendement est souligné en italiques)

(ii) Le second a trait à la possibilité pour le Conseil d'Administration de révoquer tout membre du Conseil dont la contribution et l'assiduité ont été jugées insuffisantes : article 2, point 2.2 : (...) *Le Conseil d'administration peut décider de révoquer, à la majorité simple, tout membre du conseil dont la disponibilité et la contribution personnelle ont été jugées insuffisantes et de soumettre cette décision à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection d'un nouveau membre.* »

Les deux amendements proposés ont été adoptés par l'AG.

Par la suite, l'AG a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration dont les membres sont les suivants :

Nouveau Conseil d'Administration

- 1) Ait Sghir Nabil (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 2) Akesbi Najib (Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat)
- 3) Akodad Safae (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 4) Askour Khadija (Institut supérieur du Tourisme de Tanger)
- 5) Belkheiri Omar (Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan)
- 6) Benmansour Aahd (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 7) Bennis Jihan (Université Mohammed V-Agdal, Rabat et Conseil de la Concurrence)
- 8) Bouzahzah Mohamed (Université Mohammed V-Souissi, Salé)
- 9) Bouslikhane Mohamed (Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat)
- 10) Drissi Alami Rajae (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 11) El Aoufi Noureddine (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 12) El Houmaidi Adil (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 13) Hanchane Hicham (Institut Universitaire de Recherche Scientifique, Rabat)
- 14) Hanchane Said (Instance Nationale d'Evaluation, Conseil Supérieur de l'Enseignement, Rabat)
- 15) Lamrani Nouzha (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 16) Mejjati Alami Rajae (Observatoire National du Développement Humain, Rabat)
- 17) Mrabti Abla (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 18) Taouil Rédouane (Université Pierre Mendès France, Grenoble)
- 19) Tazi Lebzour Kamal (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 20) Touzani Hanane (Laboratoire Economie des Institutions et Développement/LEID)
- 21) Zouiten Mounir (Université Mohammed V-Souissi, Rabat)

L'Assemblée générale électorale, qui a commencé à 18H, a pris fin à 20H30.

2. Réunion du Conseil d'Administration (Vendredi 22 Juin 2012, à 14H30, au siège de l'Association)

Après avoir constaté le quorum (20 membres présents sur 21), le nouveau CA a, conformément aux statuts, élu les membres du Comité directeur et fixé sa composition.

Composition du nouveau Comité directeur

- 1) ASKOUR Khadija (Assesseur)
- 2) BOUSLIKHANE Mohamed (Vice-Président)
- 3) BOUZAHZAH Mohamed Assesseur
- 4) EL AOUMI Noureddine (Président)
- 5) EL HOUMAIADI Adil (Assesseur, coordinateur du Site Web)
- 6) TAZI LEBZOUR Kamal (Assesseur)
- 7) TOUZANI Hanane (Trésorière)